
REFLETS DE LA SMSR

Concept PR

Les associations médicales ressentent depuis plusieurs années, et de plus en plus, la nécessité de mieux communiquer avec la population et les politiciens. Dans cette optique, la SMSR a développé ses idées dans le document « Neuf pistes pour améliorer la qualité et l'efficacité des soins... ». De son côté, la chambre médicale suisse a donné un budget à la FMH pour développer ses relations publiques (PR).

Aussi un groupe de travail a-t-il été formé pour diriger ce programme. Il répond au titre pompeux et anglosaxon de « Advisory board, Public relations FMH ». Je représente la

Romandie dans ce groupe de cinq personnes, dirigé par le président de la FMH.

Nous avons constaté que nous devons développer la communication face au corps médical, à la population (via les médias) et aux politiciens fédéraux. Pour cela, nous devons adopter des messages et les mettre en forme pour les diffuser aux destinataires ci-dessus, avec l'aide d'un bureau de communication.

Ces messages seront basés sur les neuf pistes de la SMSR, mais aussi parleront de rationnement des soins, de liberté de choix thérapeutique du médecin, des erreurs médi-

cales. En priorité, les messages seront ciblés sur la campagne en faveur du référendum contre la révision LAMal. Dans cet esprit, je vous transmets un premier message : chacun d'entre nous, dans son cabinet médical, dispose d'une opportunité importante pour convaincre ses patients que le référendum contre la révision de la LAMal est utile et important : Pensez-y quand vous recevrez, en janvier, la documentation et les formulaires pour signatures de la FMH.

*Dr J.-F. de Montmollin
Président SMSR*